



Réunion des États parties

Distr. générale
7 janvier 2021
Français
Original : anglais

Trentième Réunion

New York

Point 10 a) de l'ordre du jour

**Commission des limites du plateau continental :
informations communiquées par le Président
de la Commission**

Lettre datée du 13 avril 2020, adressée à la présidence de la trentième Réunion des États parties par le Président de la Commission des limites du plateau continental

Additif

Cinquante-troisième session de la Commission des limites du plateau continental

En ma qualité de Président de la Commission des limites du plateau continental, je souhaite par votre entremise informer les États parties à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer que, compte tenu de la situation persistante en lien avec la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), la Commission a décidé de ne pas tenir sa cinquante-troisième session au Siège comme prévu initialement. Je rappelle que la convocation à New York, du 25 janvier au 12 mars 2021, de cette session, dont les séances plénières seront dotées de tous les services de conférence nécessaires, y compris de documentation, a été approuvée par l'Assemblée générale au paragraphe 110 de sa résolution [75/239](#).

La Commission a décidé de revenir sur cette question fin janvier 2021, en vue d'évaluer les modalités de la tenue de la session.

Le Président
de la Commission des limites du plateau continental
(*Signé*) Adnan Rashid Nasser **Al-Azri**

